



Secte umbanda bresil -dilapidation argent-

Par **zebulon1948**, le **31/05/2009** à **10:36**

Bonjour, mon cas est bien particulier, mariée depuis 43 ans, mon mari navigateur confirmé, en retraite 66 ans, a déjà fait 2 transats, la deuxième, je ne l'ai pas accompagné pour des raisons X, j'ai donc rejoint mon mari le 30 décembre 2007 à Salvador de Bahia Brésil, pour 6 semaines. Il naviguait avec 2 autres bateaux français pour le même parcours, les canaux de Patagonie. Sur l'un des 2 bateaux dont je connaissais les propriétaires depuis 2002, il y avait leur fille de 41 ans, (l'âge de notre fille,) qui était là pour un mois de vacances (que nous avions déjà rencontrée au Venezuela en 2003,) et qui habite São Paulo, c'est mariée avec un Brésilien, dont elle est séparée depuis. Nous sommes donc descendus jusqu'à Rio de Janeiro, et moi je suis rentrée en France. Mon mari a continué de naviguer avec son équipier et les 2 autres bateaux pour suivre leur projet, actuellement mon mari est sous l'emprise de cette fille, prostituée de luxe qui fait partie d'une secte UMBANDA, et il dépense tout ce qu'il a que je n'ai pas, ainsi qu'à sa mère 88 ans, moi je suis au RMI, 60 ans il est encorcelé, a été à des séances de purification, et elle a déjà détruit plusieurs ménages et prend toujours des gens de cette tranche d'âge, elle le trompe et ils se disputent sans arrêts, ma nièce vient d'y passer 3 semaines et m'a expliqué, il est en danger, en 1 an il a fait 33 000 euros de carte bleue. comment arrêter cela, il a également fait une demande de visa permanent, sur ces conseils et comme il l'a faite au nom de Mr, nous sommes séparés de fait par la loi brésilienne, car j'ai voulu faire la même chose et me suis fait refuser mon dossier car je dois avoir l'autorisation de mon mari. Quel recours pour le faire sortir de cette galère, pas question de divorce, tout sera dilapidé. merci de me donner la solution cordialement

Par **Bette**, le **19/08/2011** à **09:03**

Je pense que quand un homme se ruine, soi disant pour une femme, personne d'autre que lui

n'est responsable, quand on "tombe" dans des sectes c'est aussi sa propre responsabilité. Il a certainement des choses à apprendre pour grandir et vous aussi.....nil n'y a pas de secte qui s'appelle Umbanda, umbanda est une tradition. Il ne faut pas juger sans connaître.